

Subject line :

CCA is still accepting YCW applications for the current fiscal year / Le CCA accepte toujours les demandes JCT pour l'année fiscale en cours

Le français suit.

Dear Colleagues,

The Canadian Council of Archives is continuing to accept applications for both Young Canada Works (YCW) short-term jobs (summer jobs) and internships in archives (operating in French and English) and libraries (operating in English) to be undertaken during the current fiscal year 2020-2021.

Students and graduates have demonstrated resilience as we have all faced the pandemic. Many students are still looking for work, while graduates are looking to increase their experience to be better prepared for the job market. With the increased flexibility for YCW jobs, this is an unprecedented opportunity for archives and libraries to increase the pool of skilled candidates in the heritage sector and realize important work. Students and graduates are working on site and remotely! Current projects underway across Canada include updating finding aids and online content, transcription, digitization work, outreach and literacy initiatives, fall and winter programming, etc.

For the 2020-2021 fiscal year only, the YCW contribution to help with the salary costs of each candidate is **85%** (as opposed to the usual maximum of 75%). Further, your project can exceed the regular maximum funding thresholds for YCW positions and additional resources are available to support youth at risk.

As an employer, you can submit a project that includes onsite or remote supervision. Your candidate may work full-time, part-time, or a combination of full-time and part-time. You may also consider selecting a candidate who has previously worked at your institution on a YCW project or another government-funded position.

Please remember that if you apply, your student or intern position must end on or before March 31, 2021.

We have also developed a Q&A document with common questions that might be helpful:  
[http://archivescanada.ca/uploads/files/YCW/YCW\\_InfoSessionQandA\\_EN.pdf](http://archivescanada.ca/uploads/files/YCW/YCW_InfoSessionQandA_EN.pdf)

Do not hesitate to contact us if you have any questions that weren't covered in the Q&A document.

Regards,

Christina Nichols,  
Executive Director  
Canadian Council of Archives (CCA)

\* \* \*  
\_ \_

Chers collègues,

Le Conseil canadien des archives continue d'accepter les demandes pour les emplois à court terme (emplois d'été) de Jeunesse Canada au travail (JCT) et les stages qui seront entrepris au cours de l'exercice financier 2020-2021 dans les services d'archives (oeuvrant en français et en anglais) et les bibliothèques (oeuvrant en anglais).

Les étudiants et les diplômés ont fait preuve de résilience alors que nous avons tous fait face à la pandémie. De nombreux étudiants sont toujours à la recherche d'un emploi, tandis que les diplômés cherchent à accroître leur expérience pour être mieux préparés au marché du travail. Grâce à la flexibilité accrue pour les emplois JCT, il s'agit d'une occasion sans précédent pour les archives et les bibliothèques d'augmenter le nombre de candidats qualifiés dans le secteur du patrimoine et d'accomplir du travail important. Les étudiants et les diplômés travaillent sur place et à distance ! Parmi les projets en cours dans tout le Canada, on peut citer la mise à jour des instruments de recherche et du contenu en ligne, du travail de transcription, le travail de numérisation, les initiatives de sensibilisation et d'alphabetisation, la programmation d'automne et d'hiver, etc.

Pour l'année fiscale 2020-2021 seulement, la contribution JCT pour aider aux coûts salariaux de chaque candidat est de **85%** (par opposition au maximum habituel de 75%). Aussi, votre projet peut dépasser les seuils de financement maximums habituels pour les postes JCT et des ressources supplémentaires sont disponibles pour soutenir les jeunes à risque.

En tant qu'employeur, vous pouvez soumettre un projet qui comprend une supervision sur place ou à distance. Votre candidat peut travailler à temps plein, à temps partiel, ou une combinaison de temps plein et de temps partiel. Vous pouvez également envisager de sélectionner un candidat qui a déjà travaillé dans votre établissement sur un projet JCT ou sur un autre poste financé par le gouvernement.

N'oubliez pas que si vous soumettez une demande, la période d'emploi de votre étudiant ou stagiaire doit prendre fin au plus tard le 31 mars 2021.

Nous avons également préparé un document de questions-réponses contenant des questions courantes qui pourraient vous être utiles :

[http://archivescanada.ca/uploads/files/YCW/YCW\\_InfoSessionQandA\\_FR.pdf](http://archivescanada.ca/uploads/files/YCW/YCW_InfoSessionQandA_FR.pdf)

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions qui n'ont pas été traitées dans le document de questions-réponses.

Salutations cordiales,

Christina Nichols

Directrice exécutive

Conseil canadien des archives (CCA)